

Un chiffrage de mesure peu ordinaire 4/8 Une méthode de travail

Ce chiffrage de mesure est assez curieux, puisqu'il est aisément remplacé par le chiffrage 2/4 accompagné de la mention « vite » ou « allegro ».

Pour arriver à une conclusion, il convient de procéder à une analyse des sources théoriques (en tenant compte de leurs limites) et des partitions. J'expose ici une méthode de travail qui pourrait être utile à ceux que ce type de recherche tenterait.

Pour la bonne compréhension des textes, rappelons que les mesures dites « simples » étaient les mesures indiquées par un seul chiffre :

C, C, 3, 2, etc.

Les mesures dites « composées » étaient celles qui demandaient deux chiffres :

2/4, 4/8, 3/8, 6/8, etc.

C'est une terminologie totalement différente de la nôtre et cela doit être signalé pour la bonne compréhension des textes anciens.

1 – Regroupement des sources théoriques par ordre chronologique.

Entre 1600 et 1680, les textes théoriques ne livrent rien à ce sujet. Voici les sources principales évoquant l'existence de ce chiffrage à partir de 1694.

1694 – L'AFFILARD, Michel, *Principes très-faciles pour apprendre la musique*.

Page 154 :

« La Mesure à Deux Temps précipitez. Cette mesure se marque par un 4, & un 8, & se bat à Deux temps fort vite, de maniere qu'on fait une Noire dans chaque Temps, ou bien l'équivalent. »

Il faut remarquer que cet ouvrage a été réédité plusieurs fois, et qu'il a donc connu une certaine notoriété.

1695 – BERTHET, Pierre, *Leçons de musique*.

Page 45 :

« Signe de Quatre Crochues pour Huit, on bat à deux temps. »



1696 – LOULIÉ, Etienne, *Elements ou Principes de musique*.

Page 39 :

« Remarquez que le 4/8 se bat en deux Temps, deux Croches pour chaque Temps pour une grande commodité, mais toutes les Croches en sont égales, à la différence du 2/4 où la 1. & la 3. Croches, sont plus longues que la 2. & que la 4. »

Cet auteur est un bon musicien et un théoricien respecté. Son avis est donc important. On remarquera la différence essentielle entre 2/4 et 4/8 : les croches sont égales dans la mesure à 4/8. Cela justifie l'emploi d'un signe particulier.

1702 – SAINT-LAMBERT, Michel de, *Les principes de clavecin*.

Pages 15 et 16:

« Le Signe de QUATRE POUR HUIT quatre Croches, ou leur valeur, au lieu de quatre Noires ».

« Le signe de quatre pour huit » :



Page 18 :

« Aux Pièces marquées du Signe de quatre pour huit, la Mesure se bat encore à deux temps ; mais comme elle ne contient que quatre Croches, & qu'il n'y en a que deux à mettre sur chaque temps, & non pas deux Noires, comme dans celles dont nous venons de parler ; ses temps doivent aller encore une fois plus vite que ceux du Signe binaire ; aussi cette Mesure est très vite. »

1719 – HOTTETERRE, Jacques Martin, le Romain, *L'art de préluder*.

Page 60 :

« A propos de la mesure à 2/4 : « Quelques auteurs l'ont marquée de cette façon »



1728 – DEMOZ de LA SALLE (sans prénom), *Méthode de musique, selon un nouveau système très court, très facile & très sûr.*

Page 161:

« Le signe Quatre-Huit 4/8 se bat à deux Temps vites, deux croches égales ou leur valeur pour chaque Temps. »

1737 – DAVID, François, *Methode nouvelle ou Principes generaux.*

Page 23;

« Les mouvemens marqués par 2/4 et aussi par 4/8 se terminent en deux tems avec une fois moins de lenteur que les précédens, employant une noire ou deux croches, ou quatre doubles croches pour chaque tems. »

1742 – VION, E.C.X., *La musique pratique et théorique.*

Page 30:

« Pour la Mesure 4/8. Cette Mesure se bat à deux Tems; elle est remplie de quatre Croches; elle est fort legere: on l'employe pour des Entrées de Pastres, de Bergers & de Bergeres. Exemple: »



1746 – BORIN (sans prénom) – *La musique theorique et pratique.*

Pages 28 et 29:

« Le 4/8 deux temps, deux Croches, chaque temps, doubles Croches inégales. »

« Pour le tres-vîte, l'Entrée des Bergeres & Bergers de l'Opera de ROLAND, exprimée par le signe 2/4 ou 4/8. »

1761 – BOUÏN, François, *La Vielleuse habile.*

Page 8:

« La mesure marquée 4/8 se bat à deux tems très-vites...Il faut quatre croches égales pour chaque mesure ou leur valeur. Les doubles croches sont inégales. Comme dans cette mesure il ne se trouve ordinairement pas de doubles croches, on donne alors un tour de rouë pour une blanche »(etc, il s'agit de la technique de vielle à roue).

1775 – ROUSSEL, Ferdinand, *Le guide musical.*

Page 11:

« Le 4/8 désigne la même chose que le 2/4 ».

En 1780, BRIJON ne fait pas de différence entre 2/4 et 4/8

Notez ici, que ni AZAÏS (1775), ni POLLET (1786), ne parlent de la mesure à 4/8.

On peut donc déjà affirmer que l'on évoque cette mesure 4/8 dès le dernier tiers du XVII^e siècle, et qu'à partir des années 1760, la mesure à 4/8 perd de sa raison d'être. C'est une mesure à deux temps vifs, et les notes y sont souvent égales. Cette notation a donc une vie assez courte.

Il convient maintenant de retrouver ce chiffre de mesure dans quelques œuvres.

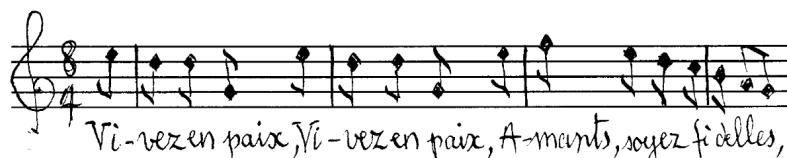
2 – Citations musicales.

Ces citations ne sont qu'un choix parmi beaucoup d'autres. Elles ont été choisies pour montrer une certaine chronologie dans l'emploi du 4/8; on définit ainsi des limites (approximatives) à l'emploi de cette mesure.

Voici tout d'abord les deux airs de Lully, cités par les théoriciens. Vous noterez que l'impression est fautive : 8/4 au lieu de 4/8.

1685 - LULLY, Jean-Baptiste, *Roland*.

Page 246 :



Page 248 :



Le fait d'écrire 8/4 au lieu de 4/8, est une négligence fréquente qui concernent de nombreuses mesures. Le mot « gay » est un terme de tempo correspondant à « allegro ».

1711 – DORNEL, Louis Antoine, *Sonates à violon seul et suites pour la flûte traversière avec la basse*.

Page 7 :



« Vivement » est un terme d'expression, qui suppose un tempo vif, mais ce n'est pas un terme de tempo.

1716 – SÉNAILLÉ, Jean-Baptiste, *Sonates à violon seul avec la basse, livre III.*

Page 8 :



1723 – BOUVARD, François, *Premier livre de sonates à violon seul.*

Page 12 :



La gavotte est généralement une danse jouée « allegro moderato ». Ici, « vivace assai » concerne l'expression : avec beaucoup de vie.

1731 – CAMPRA, André, *Idoménée.*

Page 68, *air des Troyens* :



1744 – REBEL, François, *Les Augustales.*

Page 45 :



Dans ses *Fêtes rustiques* (1731), Christophe NAUDOT a écrit sept pièces à 4/8, les tempi indiqués sont soit « légèrement », soit « gaïment ». « Légèrement » correspond à un allegro, et « gaïment » correspond à un allegro vif

3 – Conclusion

La mesure indiquée par le chiffre 4/8 est une mesure à deux temps, une noire par temps. Elle a été employée de la fin du XVII^e siècle aux années 1760. Elle demande un tempo vif. Les croches sont jouées égales, les doubles croches peuvent être inégales, mais ce n'est pas très heureux dans un tempo vif. Cela dépend aussi du choix des interprètes.

Je préfère le mot « vif » au mot « allegro ». Le mot « vif » suppose beaucoup de vie dans l'expression, tout en donnant plus de liberté de tempo à l'interprète.
